

15 janvier 2010 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la lutte contre le chômage et les réformes dans le domaine social, à Paris le 15 janvier 2010.

Monsieur le Premier ministre,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous recevoir à l'Élysée pour vous présenter mes vœux pour cette nouvelle année.

C'est peu de dire que l'année 2009 a été une année difficile. Nous avons eu à faire face à une grave crise économique. Et aujourd'hui encore trop de nos compatriotes souffrent du chômage. Cette crise aurait pu conduire notre pays à se déchirer, à dresser nos concitoyens les uns contre les autres et générer des troubles graves. Cela n'a pas été le cas. Que les dirigeants syndicaux ne se méprennent pas, je ne sous-estime pas les inquiétudes, les angoisses, le sentiment d'injustice : « Mais pourquoi suis-je licencié alors que je ne suis pour rien dans la crise économique ? Pourquoi mon fils ou ma fille ne trouve pas de travail ? Pourquoi dois-je payer le prix des dérives d'un capitalisme financier ? Dans ces dérives, je n'y suis pour rien. » Je vois bien la colère, les inquiétudes, le sentiment d'injustice.

Il n'en reste pas moins qu'au cours de l'année 2009 notre pays ne s'est pas déchiré. Et s'il ne s'est pas déchiré, c'est parce que nous avons agi. Vite. Ensemble. Et je crois, avec le sens de la responsabilité. Chacun dans les responsabilités qui sont les siennes.

Vite, parce que chaque jour comptait. Je sais très bien quel a été le discours des organisations syndicales quelques jours avant les grandes manifestations du premier semestre. Vous nous demandiez des décisions, du concret. C'est ce que nous avons essayé de faire. Personne d'ailleurs ne s'y est trompé.

Ensemble, parce que je crois que personne ne peut prétendre détenir seul les moyens du redressement : ni au plan mondial, ni au plan national. Le gouvernement a donc travaillé avec toutes les bonnes volontés, en particulier vos organisations, qui représentent les entreprises ou les salariés.

Responsabilité. J'ai eu l'occasion de le dire, je le confirme même si cela a pu surprendre. Au lieu de souffler sur les braises, ce qui est tellement facile, chacun a eu à cœur de trouver des solutions aux maux qui frappaient les Français, sans pour autant qu'il y ait - comment dit-on - coproduction. Je respecte celui qui ne partage pas mes convictions, et qui, justement parce qu'il ne les partage pas, accepte d'agir en responsabilité. C'est très exactement la définition de ce qu'est, de ce que doit être, le rôle des organisations syndicales. C'est aussi ce que doit être un gouvernement moderne.

Je n'ignore nullement, encore une fois, les désaccords que nous pouvons avoir. Tant mieux pour la démocratie. Il ne manquerait plus qu'on soit d'accord sur tout. Qu'aurions-nous alors à nous dire ?

J'ai voulu que les partenaires sociaux soient associés à toutes les grandes décisions que nous avons prises au cours de l'année 2009. Je veux dire, notamment aux organisations de salariés, que bien sûr elles sont dans leur rôle lorsqu'elles défendent ce qu'on appelle les acquis sociaux, le progrès social. Mais elles peuvent faire plus. J'ai beaucoup retiré des échanges que nous avons eus avec le patronat et avec les organisations de salariés avant les G20. On ne peut pas considérer que, sous prétexte qu'on est une organisation syndicale, on n'a pas d'idée sur les

considérer que, sous prétexte qu'on est une organisation syndicale, on n'a pas d'idée sur les grands dossiers internationaux. Et à l'inverse, on ne peut pas considérer que, parce qu'on représente les entreprises, on est forcément lié par le comportement irresponsable d'une partie d'entre elles. Petite partie d'entre elles mais partie quand même. Je trouve que c'est très important que nous puissions en parler, que vous acceptiez de venir, que nous ayons pu vous expliquer ce que nous allions faire. Nous nous sommes tous enrichis, me semble-t-il, de ces échanges.

Je garderai un grand souvenir de ma visite à l'Organisation internationale du Travail. Désormais, à la demande de la France, son directeur général est invité permanent des G20, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Nous avons beaucoup à faire avec la situation de notre industrie. C'est pourquoi j'ai retenu vos idées d'Etats-généraux de l'industrie et que le Premier ministre a bien voulu dégager, dans le cadre du Grand Emprunt, une enveloppe d'un milliard d'euros pour ces Etats-généraux, afin qu'ils ne soient une discussion vide de sens.

Nous avons également eu l'occasion de nous expliquer sur nos priorités d'investissement nationales. Certaines de vos organisations étaient contre £ d'autres pour. Je crois qu'au vu des résultats, on peut dire que nous avons entendu ce que vous nous avez dit, les uns et les autres. Je ne crois pas que dans notre histoire sociale, nous ayons jamais connu un dialogue aussi fréquent ni aussi dense. J'ai entendu des commentateurs parler de co-gestion. Il paraît même qu'on vous a reproché au sein de certaines de vos organisations d'entretenir des échanges - comment dit-on - trop assidus avec le gouvernement. Ce sont des balivernes. Je respecte mes interlocuteurs. Je ne confonds pas les genres. Cela n'enlève rien aux oppositions que nous pouvons avoir. Mais notre devoir, c'est d'essayer de conduire la France tous ensemble. Ceux qui ne comprennent pas cela, ceux qui essaient de déstabiliser tel ou tel, au prétexte qu'il accepte de dialoguer, je pense qu'ils ne représentent pas l'état d'esprit majoritaire de notre pays. Notre devoir, c'est de nous parler. Mon devoir est de vous écouter, mais notre devoir est de nous parler. Et c'est compliqué de se parler sans se voir. Que chacun réfléchisse à cela. Je crois, au fond, que tout ceci témoigne d'une forme de maturité de notre démocratie. Nous n'avons pas été si souvent habitués à cela.

Je recevais ce matin les présidents d'universités qui ont choisi l'autonomie. Je suis heureux de voir qu'il est possible de discuter, de réformer l'université, sans que le gouvernement ne soit obligé de reculer ou que le monde universitaire ne se sente bousculé. Il y a eu des conflits sociaux, des conflits sociaux difficiles, dans des entreprises symboliques. Je crois que le Gouvernement, et j'en remercie le Premier ministre et le ministre du Travail, Monsieur DARCOS, qui a toute ma confiance en plus de mon amitié, a su faire les gestes et les ouvertures nécessaires. Mais quand nous ne sommes pas d'accord, nous ne cédon pas. Voilà. Je crois que c'est important.

En 2009, nous avons pris un nombre important de mesures, qu'il n'est pas nécessaire de rappeler ici, mais que nous avons prises en en parlant avec vous. Je veux dire, même si j'ai bien conscience que pour celui qui souffre, cela n'a pas la même signification, que tout au long de cette crise, le pouvoir d'achat des Français a continué à progresser. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont des organismes officiels. Quand ils annoncent des mauvaises nouvelles, je ne les conteste pas mais vous ne les contestez pas non plus. Donc quand ils disent des choses positives, on doit le prendre dans le même sens. Quel est le pays où le pouvoir d'achat a continué à progresser malgré la crise ? Ce n'est pas une question de satisfaction. J'ai entendu dire qu'il ne fallait pas d'autosatisfaction. C'est vrai. Mais il ne faut pas non plus dramatiser à outrance. Si le pouvoir d'achat a progressé, malgré la crise, prenons-le comme une bonne nouvelle. Ce n'est jamais assez, bien sûr.

La consommation n'a cessé de progresser pendant la crise. Elle a tenu alors qu'en zone Euro, elle a diminué. Je ne me sers pas des indicateurs pour justifier telle ou telle chose. Cela doit simplement nous éclairer.

L'activité partielle a été beaucoup développée puisque 258 000 salariés en ont bénéficié au deuxième trimestre 2009 et 143 000 au troisième, alors qu'en rythme de croisière, c'est plutôt

30 000. C'est un vrai succès. Je préférerais que ces personnes aient un emploi à temps plein, naturellement. Mais, mieux vaut l'activité partielle que le chômage total. Et, de ce point de vue, l'Allemagne nous montre le chemin. C'est très bien ainsi. Un certain nombre de dispositifs en faveur de l'emploi ont bien fonctionné. Je ne les rappellerai pas, vous les avez bien présents à l'esprit.

Je crois qu'il y a eu trois réformes essentielles en 2009, qui doivent donner des résultats. D'abord celle de Pôle emploi. Je dois dire que j'ai été impressionné par le sens de la responsabilité et le dévouement des collaborateurs de Pôle emploi. Je le dis. Je le leur ai dit également à l'occasion d'une grande réunion des cadres de Pôle emploi à la fin de l'année dernière. Ils m'ont impressionné parce qu'ils ont dû faire face à la réforme - même si nous avons veillé à ce que la fusion des statuts se fasse par le haut - et qu'en plus de la réforme, ils ont eu à faire face à la crise. Cela s'est fait dans un climat social apaisé. Je veux leur rendre hommage. Ce n'était pas si évident. Cette réforme, dont on parlait depuis des décennies sans jamais la faire, a été menée dans le contexte le plus difficile. Les collaborateurs de Pôle Emploi ont été assez extraordinaires. Et je dois dire que nous avons travaillé avec certains d'entre vous. Je ne veux pas vous gêner, je ne dis donc pas « main dans la main », mais enfin, nous nous sommes compris en tous les cas.

Deuxième réforme, celle du RSA, cher Martin HIRSCH. Là aussi, ce n'était pas le moment. Ce n'est jamais le moment. Mais cette réforme va produire des résultats spectaculaires pour encourager nos compatriotes les plus démunis à reprendre un travail.

Troisième réforme, celle de la formation professionnelle, rendue possible grâce à l'accord unanime que vous avez conclu en janvier 2009. Je vous parle sous le regard sourcilieux de mon ami Raymond SOUBIE. Evidemment, un accord unanime cela a des avantages et des inconvénients, si on parle vrai - ce n'est pas dans le discours - mais c'est ce que je pense. S'il n'y a pas d'accord, on ne peut pas avancer, surtout dans un domaine comme celui-ci qui est profondément un domaine de compétences partagées, Monsieur le Premier ministre, avec aussi les collectivités territoriales. On a donc besoin d'un accord. Mais, en même temps, l'unanimité, c'est la limite. Parce que, pour avoir l'unanimité et pour faire monter tout le monde dans le train, on est obligé de faire des concessions un peu dans tous les sens. On fait des progrès. Enfin, il y a encore un peu de marge. Que voulions-nous avec la réforme de la formation professionnelle ? Elle était importante car il s'agit de sommes considérables. Est-ce que ces sommes sont toujours employées de la façon la meilleure ? On peut poser la question sans remettre en cause le travail qui est fait. Maintenant, grâce à la réforme, ce sont les demandeurs d'emploi et les salariés les moins qualifiés qui sont favorisés. C'est un grand progrès, même si je pense qu'on aura à y revenir.

L'emploi, bien sûr, va rester notre priorité pour l'année 2010. Je rappelle que le chômage a augmenté de 50% au Royaume Uni, il a doublé au Danemark, il a plus que doublé en Espagne. Le chômage, à l'exception de l'Allemagne, a progressé partout plus vite qu'en France. Je ne m'en satisfais pas. Mais si c'était l'inverse, qui en serait responsable ? J'ai une petite idée. Là aussi, pas d'autosatisfaction mais regardons quand même les choses telles qu'elles sont. Le chômage n'est pas une fatalité. La lutte contre le chômage sera le coeur de notre action en 2010. Nous aurons, le 15 février, une réunion d'agenda social, qui nous permettra d'arrêter la liste des sujets de 2010, la méthode et le calendrier pour les traiter.

Parmi ces sujets, nous avons le problème immense de notre protection sociale face au défi du vieillissement. Ce défi est d'autant plus grand que la crise met à mal nos finances sociales, comme le reste d'ailleurs de nos finances publiques. Cela fait 50 ans que nous gagnons un trimestre d'espérance de vie par an. C'est une formidable bonne nouvelle, parce que nous vivons plus longtemps et en meilleure santé. Mais cette bonne nouvelle nous impose des décisions. Ces décisions doivent nous conduire à nous pencher sur notre système de retraite.

Les Français d'ailleurs ne s'y trompent pas : plus des trois-quarts d'entre eux se disent inquiets pour leur retraite. S'ils sont inquiets, on doit s'en occuper. On ne peut pas les laisser avec cette inquiétude. Il serait irresponsable de ne pas leur apporter des réponses. Je me suis engagé

devant le Congrès en juin dernier à organiser un rendez-vous sur les retraites en 2010, qui naturellement inclura la question de la pénibilité. Pourquoi ne devrait-on pas traiter cette question là ? Elle se pose, c'est évident. Cela fait bien longtemps d'ailleurs que c'est un défaut français que de confondre égalité et uniformité. Grand défaut. Au nom de l'égalité virtuelle, on fait de l'uniformité réelle. Donc la pénibilité sera au rendez-vous. Nous arrêterons ensemble le calendrier et les modalités de ce rendez-vous retraites à l'occasion, M. le ministre, de notre réunion d'agenda social.

Il y a également la question de la dépendance. C'est un défi médical, organisationnel, financier et humain colossal. Défi, qui consiste à dire que notre société doit être capable de garantir à chacun qu'il ne connaîtra pas l'abandon, la détresse ni la solitude mais qu'au contraire, jusqu'à son dernier jour, il sera accompagné, entouré et protégé et qu'il conservera sa dignité. Ce défi, celui du 5ème risque social, nous devons le relever ensemble. Et 2010 est l'année du 5ème risque. Notre réunion d'agenda enfin doit être l'occasion de faire progresser le dialogue, à tous les niveaux : dialogue au sein de l'entreprise, dialogue au niveau de la branche, dialogue au niveau national. La loi portant rénovation de la démocratie sociale nous a permis de franchir un grand pas. Ses pleins effets ne se feront sentir que dans la durée puisque nous avons prévu qu'elle s'applique de façon progressive. Mais déjà, nous voyons bien que tant en termes de règles de représentativité que de validité des accords, les choses commencent à évoluer. Je pense aux discussions en cours entre vous sur le dialogue social dans les TPE. Je pense à celles que vous avez engagées sur les prérogatives des représentants du personnel dans les entreprises, ou encore à celles que vous allez ouvrir sur le fonctionnement et le financement des organismes paritaires. Sur tous ces thèmes, nous ferons le point lors de notre réunion d'agenda social. Mesdames et Messieurs, l'année 2009 a été chargée. Cette réunion est l'occasion de vous remercier du travail accompli. 2010 sera tout aussi dense. Nous n'avons pas le droit de ralentir le rythme parce que les effets de la crise continuent à se faire sentir et parce que nous ne pouvons pas différer les réformes.

Je voudrais, pour terminer, dire à chacun d'entre vous qu'au-delà de nos divergences, au-delà de nos responsabilités différentes, j'ai beaucoup apprécié les contacts humains, personnels, que nous avons pu avoir les uns et les autres. La démocratie sociale n'est pas parfaite. Toutefois, lorsque je la compare parfois à la démocratie strictement politique, je me remémore ce proverbe : « quand je m'ausculte, je m'inquiète et quand je me compare, je me rassure ». En effet, j'en suis très reconnaissant aux représentants des organisations sociales et patronales, il y a quand même dans la démocratie sociale un respect de la personne et un sens de la responsabilité qu'on aimerait retrouver plus souvent chez tous les acteurs du dialogue, quels qu'ils soient. Souvent la démocratie sociale est critiquée, sans doute à juste titre. Mais pour ce qui est du respect de la dignité de l'autre, du respect de la personne, du souci de la personne, je pense que tout au long de cette année 2009, vous avez été des exemples.

Je vous en remercie. Bonne année à chacun d'entre vous.